ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

EJM GESTION
SAS au capital de 14 805 100 €
Siège social :
PARC TECHNOLOGIQUE
4 AVENUE JEAN BERTIN
21000 Dijon
953 415 387 RCS de Dijon

Le 01/09/2024, l'associée unique a décidé de transférer le siège social 107 rue Vendôme 69006 Lyon, à compter du 01/09/2024.
Radiation au RCS de Dijon et réimmatriculation au RCS de Lyon
AL24016061

NON DISSOLUTION

LES VIGNES DE JEANNE
SAS au capital de 10 000 euros
Siège social
2 rue de la Rente Logerot
21160 MARSANNAY LA COTE
900 085 192 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 31/05/2023, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
POUR AVIS
La Présidente
AL24016071

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

MIJO, Société Civile Immobilière au capital de 1000 €
Ancien siège social : 42 rue de la Cras – 21560 ARC-SUR-TILLE
Nouveau siège social : 18 chemin des Grandes Vignes – 57160 SCY-CHAZELLES
803327279 RCS DIJON
Aux termes d'une AG extraordinaire du 28/08/2024, les associés ont décidés à compter du 1er septembre 2024 de transférer le siège social situé au 42 rue de la Cras d'ARC-SUR-TILLE (21560) au 18 chemin des Grandes Vignes de SCY-CHAZELLES (57160), et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
AL24016231

NOMINATION DIRECTEUR GÉNÉRAL

2170
Société par actions simplifiée
Au capital de 540 000 euros
Siège social : RD 115 J
21700 VILLERS LA FAYE
803 673 128 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 29/03/2024, il résulte que la Société BETON TRAVAUX, Société Anonyme à conseil d'administration au capital de 27 996 544 euros, dont le siège social est situé lieudit Les Trois Vallons - 4 rue Aristide Berges - 38080 L'ISLE-D'ABEAU, immatriculée au sous le numéro 070 503 198 R.C.S. VIENNE, a été nommée Directrice Générale à compter du 29/03/2024, pour une durée indéterminée.
POUR AVIS - La Présidente
AL24016143

NON DISSOLUTION

S2G Transactions
SARL Au capital de 24 000 €
Siège social
27 rue Jean-François Champollion
21200 BEAUNE
801.430.331 RCS DIJON

L'AGE du 15/10/24 statuant dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du code du commerce a décidé de ne pas dissoudre la société.
RCS DIJON
AL24016167

CHANGEMENT DE GÉRANT

ESPACE EN PLUS
SARL au capital de 185 000 €
Siège social : 15 rue en Rosey
21850 ST APOLLINAIRE
512 589 433 RCS DIJON

Selon décisions unanimes des associés du 27/06/2024, la collectivité des associés a pris acte du décès de M. Claude ESTIVALET intervenu le 31/05/2024 et a nommé en qualité de nouveau gérant M. Louis ESTIVALET, demeurant 21 Rue Amiral Courbet –21000 DIJON, pour une durée illimitée.
Pour avis
La Gérance
AL24016176

CHANGEMENT DE GÉRANT

SAINT BARTH
SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 3 Boulevard des Clomiers
21000 DIJON
392 856 571 RCS DIJON

Aux termes de l'AGM du 27/06/2024, les associés ont pris acte du décès de M.Claude ESTIVALET et ont décidé à l'unanimité de nommer en qualité de nouveau gérant M. Louis ESTIVALET, demeurant 21 Rue Amiral Courbet - 21000 DIJON, pour une durée illimitée.
L'article 14 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de M. Claude ESTIVALET a été supprimé sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de M. Louis ESTIVALET.
AL24016179

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

VL-COOK
SAS
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 9 Place JOLYOT DE CREBILLON,
21220 BROCHON.
812225605 RCS de Dijon.

Aux termes d'une décision en date du 6 novembre2024, l'associé unique a décidé, à compter du 6 novembre 2024, de transférer le siège social à 3 rue de Lavaut, 21220 Brochon.
Mention sera portée au RCS de Dijon.
AL24016198

NON DISSOLUTION

SP SERVICE PROPRETÉ
Société à responsabilité limitée
Au capital de 3 000 euros
Siège social : 28 Rue des Tournesols
21110IZEURE
921 145 322 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2024,l'Associée Unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis, La Gérance
AL24016223

DÉSIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR PROVISOIRE

SADIGH CONSEIL
SAS au capital de 24 321 euros
Siège social : 18 impasse Cardinal Petit de Julleville 21000 DIJON
RCS Dijon 917 420 960

Par ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Dijon (21) en date du 23 octobre 2024, la SELARL AJRS, représentée par Maître Marlène LOISEAU, 13 rue Montigny - 21000 DIJON, a été désignée en qualité d'administrateur provisoire de la SAS SADIGH CONSEIL, 18 impasse Cardinal Petit de Julleville 21000 DIJON (RCS DIJON), avec pour mission, notamment, d'assurer la gestion de la société et accomplir tous les actes nécessaires et urgents liés au maintien et au bon fonctionnement de la société.
Pour avis.
AL24016236

DÉSIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR PROVISOIRE

QUANTOOM
SAS au capital de 489 908 euros
Siège social : 18 impasse Cardinal Petit de Julleville 21000 DIJON
RCS Dijon 917 599 441

Par ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Dijon (21) en date du 23 octobre 2024, la SELARL AJRS, représentée par Maître Marlène LOISEAU, 13 rue Montigny – 21000 DIJON, a été désignée en qualité d'administrateur provisoire de la SAS QUANTOOM 18 Impasse Cardinal Petit de Julleville - 21000 DIJON (RCS DIJON 917 599 441), avec pour mission, notamment, d'assurer la gestion de la société et accomplir tous les actes nécessaires et urgents liés au maintien et au bon fonctionnement de la société.
Pour avis
AL24016237

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

AUBERGE DU CROT MARC
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
porté à 25 000,00 euros
Siège social : RN6 21530 ROUVRAY
480 050 756 RCS DIJON

Aux termes des Assemblées Générales Extraordinaires des associés du 30 septembre 2024 et du 08 novembre 2024, le capital social a été réduit de 25 000,00 euros pour le ramener de 50 000 euros à 25 000,00 euros par voie de rachat et d'annulation de 250 actions.
Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention :
Le capital social reste fixé à la somme de cinquante mille euros (50 000 euros).
Il est divisé en 500 actions entièrement libérées.
Toutes les actions sont de même catégorie.
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à vingt-cinq mille euros (25 000 euros), il est divisé en 250 actions entièrement libérées.
Toutes les actions sont de même catégorie.
L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 08 novembre 2024, a décidé également :
- de supprimer le nom commercial « ICI M'AIME » et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts,
- de transférer le siège social du RN6 21530 ROUVRAY au 19 Rue de la Mairie 03230 LA CHAPELLE AUX CHASSES, à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,
- de nommer M. Olivier LARGY, demeurant 19 Rue de la Mairie 03230 LA CHAPELLE AUX CHASSES, en qualité de Président, en remplacement de M. Christophe BERTHELON, démissionnaire
- de ne pas remplacer le Directeur Général, M. Olivier LARGY, démissionnaire du fait de son nouveau mandat de Président.
POUR AVIS
Le Président
AL24016244

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

V.P.
SARL en liquidation
Au capital de 10 000 €
Siège : 16 Rue Hombeline
21121 FONTAINE LES DIJON
479 172 900 RCS DIJON

L'AG du 5 novembre 2024 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Valérie PINARD de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de DIJON, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis, le Liquidateur
AL24016216

// DIVERS

AVIS

Appel à Candidatures du 08/11/2024
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (départements SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Meursault : Loué, Objectif : maintien du fermier – vigne AOC Meursault 1er Cru – Urbanisme : Zone AVP du PLU 21 a 72 ca 'LES CRAS' : AN-0070
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **02/12/2024** à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.
AL24016224

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 27 septembre 2024, à TROIS VEVRES.
Dénomination : ENTREPRISE MORNAY.
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
Siège social : 10 Route de la Machine, 58260 Trois Vevres.
Objet : Traitement et revêtement des métaux.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 500 euros divisé en 500 actions de 1 euro chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.
Cession d'actions et agrément : Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions, à titre onéreux ou gratuit, sont libres entre associés.Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés, statuant à la majorité des trois quarts des associés disposant du droit de vote.Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
A été nommé : Président : Monsieur Franck MORNAY, demeurant 10 Route de la Machine 58260 Trois Vevres.
La société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis
Le Président
AL24015935

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP du 4/11/2024, il a été constitué une société à responsabilité unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : PHARMACIE DU CLOS DE POUILLY
Siège social : 25 Place Granville - 21000 DIJON
Objet social : L'exercice de la profession de pharmacien d'officine par l'intermédiaire de son ou ses associés ou certains d'entre eux, avec ou sans laboratoire d'analyses. La création, l'acquisition, la propriété, la jouissance, l'exploitation et l'administration d'une officine de pharmacie située en France et présentement au lieu du siège social, en ce compris toute activités accessoires autorisées.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS DE DIJON.
Capital social : 5 000 euros
Gérance : Madame Soline THEVENOT, demeurant 8 Rue Gabriel Peignot - 21000 DIJON, assure la gérance.
Pour avis
La Gérance
AL24016149

BELLES PIERRES
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 rue des Gravières
21200 MONTAGNY LES BEAUNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MONTAGNY-LES-BEAUNE du 29 octobre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : BELLES PIERRES
Siège : 4 rue des Gravières, 21200 MONTAGNY LES BEAUNE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : exploitation maison d'hôte et gîte
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Madame Camille DERATS, demeurant 37 rue Notre Dame de Nazareth à PARIS (75003),
Directeur général : Monsieur Rayan TAQI, demeurant 37 rue Notre Dame de Nazareth à PARIS (75003).
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis,Le Président
AL24016184

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON (21000) du 5 novembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée,
Dénomination : LE HAUT DU SEC,
Siège : 2 Rue Luce Villiard – 21000 DIJON,
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés,
Capital : 2 000 euros constitué uniquement d'apports en numéraire,
Objet : la location de tous biens immobiliers,propriété de la Société par suite de construction ou d'acquisition ou mise à disposition ou en locationau profit de celle-ci sous quelque forme que ce soit, meublée ou non, de courte, moyenne ou longue durée, accompagnée ou non de prestations telles que la fourniture de petit déjeuner et/ou la fourniture de repas sans vente de boissons alcoolisées et/ou le nettoyage des locaux loués et/ou la fourniture de linge de maison et/ou la réception de clientèle , location de locaux commerciaux ; l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel,commercial ou industriel ; l'achat d'immeubles non bâtis ou bâtis en vue de la revente en l'état ou de la construction d'immeubles à usage d'habitation, commercial ou autres ; toutes transactions commerciales ou industrielles portant sur des biens meubles ou immeubles, comme leur exploitation ou leur mise en valeur entre le moment de leur acquisition et celui de leur revente; l'activité de marchand de biens.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Présidente : Madame Séverine QUARRÉ demeurant 2 Rue Luce Villiard – 21000 DIJON,
Directeur Général : Monsieur Francis QUARRÉ demeurant 2 Rue Luce Villiard – 21000 DIJON,
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis.
AL24016227

NIÈVRE

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

MATH RENOV'
Société par actions simplifiée
Capital social : 1.000,00 euros
Siège social : 2ter, rue Charles Roy
58000 Nevers
R.C.S. NEVERS 923 587 919

Par décisions du 16.10.2024, l'Associé Unique a décidé le transfert du siège social à :
Les Belles Barbes, local B1 – 58180 Marzy, à compter du du même jour.
Pour avis
AL24016051

MODIFICATION CAPITAL

Aux termes de l'AGE en date du 23/10/2024 de la SAS DES 9 PILIERS, au capital de 99 €, siège social : 26 rue des 9 Piliers, 58000 NEVERS, RCS NEVERS 921088704.
Conformément à l'article L. 225-248 du Code de commerce, il a été décidé de poursuivre l'activité de la société malgré la perte de plus de la moitié du capital. Mention sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis, Le Président, Philippe RAULLINE
AL24016135

MODIFICATIONS DES STATUTS

L'AGRICOLE
Société par actions simplifiée
Au capital de 866 000 euros
porté à 580 220 euros
Siège social : 10, Place Carnot
58000 NEVERS
530 717 867 RCS NEVERS

Aux termes de l'AGE en date du 03/10/2024 et des décisions du Président du04/11/2024, il résulte que :- le capital social a été réduit de 285 780 euros pour le ramener de 866 000 euros à 580 220 euros par voie de rachat et d'annulation de 28 578 actions.
Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention: Le capital social est fixé à huit-cent-soixante-six mille euros(866 000 €).
Nouvelle mention: Le capital social est fixé à cinq-cent-quatre-vingt-milledeux-cent-vingt euros (580 220 €).
La société FT PRESTATIONS, SARL dont le siège est 10 place Carnot 58000 NEVERS, RCS NEVERS 829 130 186, a été nommée Présidente à compter du 04/11/2024 et pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la société en remplacement de M.Jean-Pierre THIBAULT, Président démissionnaire,
Monsieur Jean-Pierre THIBAULT demeurant 77 et 77 bis rue des Chauvelles 58000 NEVERS, a été nommé Directeur Général à compter du 04/11/2024 et pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la société, en remplacement de la société FTPRESTATIONS, Directrice Générale démissionnaire.
POUR AVIS
Le Président
AL24016158

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

SAS TEKNODENTAL
Société par actions simplifiée
Au capital de 20 000,00 €
Siège social : 4, rue Jean Desveaux
58000 NEVERS
RCS NEVERS 949 536 668

Aux termes de l'AGE en date du 25/10/2024, les associés ont pris acte de la démission M. Ali SAHINOGLU, demeurant 10, rue du Maréchal Lyautey, de ses fonctions de Président et de sa nomination aux fonctions de Directeur Général ; et de la démission de Madame Suzan SAHINOGLU, demeurant 10, rue du Maréchal Lyautey, de ses fonctions de Directrice Générale et de sa nomination aux fonctions de Présidente. Les articles 32 et 33 des statuts ont été modifiés.
Mention sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis, la présidence.
AL24016159

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI MAS DOYEN SCI
Au capital de 400 000 €
Siège social 23 avenue Charles Lomont
80300 ALBERT
482 993 730 RCS Amiens

Par délibération en date du 30/08/2024 des Associés, il a été décidé, à compter du 30/08/2024, de transférer le siège social au Lieu-dit Vary 58240 LANGERON.
Gérant M. DOYEN Philippe demeurant 23 avenue Charles Lomont 80300 ALBERT, Gérant Mme DOYEN Sabine demeurant Lieu-dit Vary 58240 LANGERON.
La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Nevers.
AL24016168

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI CADET ROUSSEL
Société Civile au capital de 100 €
Ancien siège social : 2, Avenue Saint Just - 58000 NEVERS
Nouveau siège social : 4 bis, rue Soufflot - 89000 AUXERRE
835 372 988 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte ssp du 24/10/2024, les associés ont décidé à compter du même jour de transférer le siège social de NEVERS (58) - 2, Avenue Saint Just à AUXERRE (89) - 4 bis, rue Soufflot, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
AL24016188

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

JM2B PIZZAS
Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000,00 euros
Siège social : 1111 rue du Docteur Faucher
(après renumérotation de la voirie anc. 73 rue du docteur Faucher)
58320 POUGUES-LES-EAUX
828 360 818 RCS NEVERS

Le 14.10.2024 les associés ont décidés le transfert du siège social :
Mention caduque : 73 rue du Docteur Faucher, 58320 Pougues-les-Eaux
Mention nouvelle : 44 route de Nevers, 58130 Saint-Martin-d'Heuille.
Pour avis.
AL24016215

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SPFPL EUGENIE MARTIN
Société de participation financière de profession libérale de pharmacien d'officine par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 27 rue des Forges
58800 CORBIGNY
883 209 363 RCS NEVERS

ASSP du 04/11/2024, l'Associée Unique de la SPFPL EUGENIE MARTIN, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 27 rue des Forges, 58800 CORBIGNY au 26 avenue du Champ de Foire, 58800 CORBIGNY à compter du 04/11/2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts
RCS NEVERS
AL24016226

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAXI CAROLA
SAS au capital de 1 500 €
Siège social : 20, Rue des Sablons – 58000 NEVERS
803 113 612 RCS NEVERS
Aux termes de ses décisions du 31/10/2024, l'Associée Unique a décidé de nommer à compter du 01/11/2024 Mme Marie CAROLA dt à NEVERS (58) – 20, rue des Sablons aux fonctions de Directeur Général.
AL24016234

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

SARL BOISVERT IMMOBILIER
SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 31, rue de Nièvre – 58000 NEVERS
903 752 848 RCS NEVERS
Aux termes d'un acte ssp du 08/11/2024 les associées ont pris acte de la démission de Mme Cindy PERRIN de ses fonctions de co-gérante de la société à compter du même jour.
AL24016241

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Thibaut MARIE, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle dénommée «SCP MARTIN & MARIE», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à NEVERS (58000), 1 Rue Saint Martin, le 21 octobre 2024, a été cédé un fonds de commerce par :
La Société dénommée SARL BRASSERIE LA PAUSE, dont le siège est à NEVERS (58000) 12 Place Guy Coquille, identifiée au SIREN sous le numéro 402651681 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS.
A : La COMMUNE DE NEVERS, collectivité territoriale, personne morale de droit public, située dans le département de la Nièvre, dont l'adresse est à NEVERS CEDEX (58020), 1 place de l'Hôtel de Ville BP 816, identifiée au SIREN sous le numéro 215801945 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS.
Désignation du fonds: fonds de commerce de bar, restaurant, préparation de plats à emporter, brasserie, sis à NEVERS (58000), 10 Place Guy Coquille, connu sous le nom commercial «BRASSERIE LA PAUSE».
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUATRE-VINGT-CINQ MILLE EUROS (85 000,00 EUR),
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, à l'Office Notarial, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.
AL24016169

PHARMACIE DE L'ANGUISON
Société d'exercice libéral
Par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Porté à 40 000 euros
Par l'effet de la fusion visée ci-après
Siège social : Place de l'Eglise
58800 CORBIGNY
445 382 310 RCS NEVERS
Et
PHARMACIE SAINT LOUIS
Société d'exercice libéral
Par actions simplifiée
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 27 rue des Forges
58800 CORBIGNY
809 546 369 RCS NEVERS

AVIS DE FUSION

ASSP du **04/11/2024,** la Présidente de la société PHARMACIE DE L'ANGUISON a, conformément à l'AGE du 09/08/2024 :
Approuvé définitivement le projet de fusion en date du 24/07/2024 de la société PHARMACIE SAINT LOUIS, par la société PHARMACIE DE L'ANGUISON, apport fusion rémunéré par augmentation du capital de la PHARMACIE DE L'ANGUISON de 32 000 € pour le porter de 8 000 € à 40 000 €, par création de 3 200 actions nouvelles de 10 € chacune, entièrement libérées, et attribuées aux associés de la société PHARMACIE DE L'ANGUISON à raison de 4 actions de la société PHARMACIE DE L'ANGUISON pour 1 action de la société PHARMACIE SAINT LOUIS.
Ancien capital : 8 000 €
Nouveau capital : 40 000 €
Les articles 6 - Apports et 7 - Capital ont été modifiés en conséquence.
Constaté la réalisation définitive de la fusion le 04/11/2024, avec un effet rétroactif fiscalement et comptablement au 01/04/2024.
Constaté la dissolution sans liquidation de la société PHARMACIE SAINT LOUIS, société absorbée.
NM à compter du 04/11/2024
Dénomination sociale : PHARMACIE DU PAYS CORBIGEOIS
Capital : 40 000 €
Siège social : 26 avenue du Champ de Foire, 58800 CORBIGNY
Nomination de Mme Eugénie MARTIN, demeurant 27 rue des Forges, 58800 CORBIGNY, en qualité de Directrice Générale.
AL24016228

// DIVERS

SELAS PIERRE JOURDIER
MARIE CHERAMY
JEAN-CHARLES REROLLE
Notaires associés
3, rue Henri Barbusse
58000 NEVERS

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Marie CHERAMY Notaire à NEVERS (58000), 3, rue Henri Barbusse, le 4 novembre 2024,Monsieur Patrick René Joseph CHÂTEAU né à NEVERS (58000) le 18 juillet1966, et Madame Laurence Danielle KAZUBEK, née à NEVERS (58000) le 17 janvier 1967,ont convenu dans l'intérêt de la famille, de changer entièrement de régime matrimonial, en adoptant pour l'avenir le régime de la communauté universelle, tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code civil.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Marie CHERAMY, notaire à NEVERS (58000), 3,rue Henri Barbusse.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.
Pour avis, le Notaire
AL24016170

Maîtres Sophie KOWAL et Elvira DIAS-SOUVANT

ANNONCES LÉGALES

Notaires associés à Corbigny (Nièvre)
22, avenue du Champ de Foire

AVIS

En application des art L.331-19 et suivants du Code Forestier - Avis est donné de la vente indissociable des parcelles boisées suivantes : Commune de GACOGNE (58140) - Section C n° 539-Le Defand-2a 90ca, C n°540-Le Defand-27a 10ca, C n° 633-Bois de la Couat-42a 90ca et C n°813-Champs de la Couat-40a40ca.
La vente aura lieu moyennant le prix de 2.900 €, payable comptant lors de la signature de l'acte authentique, frais en sus.
Cette vente aura lieu aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière.
Le transfert de la propriété aura lieu le jour de la signature de l'acte authentique de vente et l'entrée en jouissance aura lieu le même jour, par la prise de possession réelle, les biens étant libres de toute location ou occupation.
Les propriétaires d'une parcelle boisée contigüe aux biens ci-dessus désignés,tels qu'ils sont désignés sur les documents cadastraux, disposent d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en mairie de GACOGNE (58140), pour faire connaître à la SCP KOWAL & DIAS-SOUVANT, notaires à CORBIGNY(58800) - 22 avenue du champ de foire, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé, qu'ils exercent leur droit de préférence aux prix et conditions contenues dans les présentes.
Lorsque plusieurs propriétaires de parcelles contigües exercent leur droit de préférence, le vendeur choisit librement celui auquel il souhaite céder son bien et se réserve le droit de retirer le bien de la vente.
Ce droit de préférence s'exerce sous réserve du droit de préemption, et de la rétrocession qui en découle, prévu au bénéfice de personnes morales chargées d'une mission de service public par le code rural et de la pêche maritime ou par le code de l'urbanisme.

AL24016194

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

Exco Alpha

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : D.P. JEUX
Forme : Société Civile
Capital social : 777 495 euros
Siège social : 48 rue Verte, 58660 COULANGES LES NEVERS 399 409 762 RCS NEVERS
Le 25 octobre 2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée sans liquidation de la Société à compter de ce jour, avec effet fiscal rétroactif au1er janvier 2024.Les pouvoirs les plus étendus ont été conférés à Monsieur Vincent PIETTE, représentant de la société DAVIMOPI, associée unique de la société D.P. JEUX

AL24016018

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'ATELIER DES COULANGES
Société Par Actions Simplifiée
En liquidation
Au capital de 39 000 euros
Siège social et de liquidation
2 rue des Filles
58660 COULANGES LES NEVERS (Nièvre)
537757957 RCS NEVERS

Suivant acte sous seing privé en date du 25 octobre 2024, il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, a été déchargé de son mandat et a été prononcé la clôture des opérations de liquidation à effet du 30 septembre 2024.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de NEVERS.
Pour avis et radiation au RCS de NEVERS
Monsieur Maurice DAUDIER, liquidateur

AL24016033

CLÔTURE DE LIQUIDATION AMIABLE

MAFRAN
SCI en liquidation au capital de 2 164,18 €
Siège social : 20 RUE DE L'USINE
58600 FOURCHAMBAULT
353 048 374 RCS NEVERS

Par décision du 31/10/2024, l'AG a approuvé le compte définitif de liquidation amiable, déchargé de son mandat le liquidateur : M. Patrick FRANCOIS demeurant 20 RUE DE L'USINE, 58600 FOURCHAMBAULT, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation amiable à compter du 31/10/2024.
Les comptes de liquidation amiable seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.

AL24016141

DISSOLUTION

PAY ME
SAS en liquidation au capital de 5 000 €
Siège Social : 2, Avenue Saint Just – 58000 NEVERS 835 372 632 RCS NEVERS
Aux termes d'un acte ssp du 30/12/2023 les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable.
M. Pierre MOULIN PERIER dt à NEVERS (58) – 9, Avenue Gambetta a été nommé comme liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24016205

DISSOLUTION

SCI DE LA RUE JEAN DESVEAUX
SCI en liquidation au capital de 1 524,49 €
Siège Social : 13, rue Jean Desveaux – 58000 NEVERS
334 237 781 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte ssp du 19/07/2024 les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable.
M. Didier BERTIN dt à NEVERS (58) – 20, rue de Lourdes a été nommé comme liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à NEVERS (58) – 20, rue de Lourdes. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24016208

// CONSTITUTION

Exco Alpha

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 25/10/24 à CHALLUY (58000), il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : JL INVEST IMMO
Siège social : RD 976 Le Pont Carreau, Route de Bourges, 58000 CHALLUY
Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 6 000 euros
Gérance : Monsieur Laurent BESSONNIER,demeurant 5 rue Instituteur Pittié, 58000 NEVERS et Monsieur Jérôme PERROTIN, demeurant 53 rue Roquebeau, 58600 FOURCHAMBAULT,
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.

AL24016087

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 02/11/2024, il a été constitué une SARL dénommée: LA GRAINETERIE
Objet social : Vente de produits alimentaires et non alimentaires biologiques et écoproduits
Siège social : 2 rue de la monnaie 58500 CLAMECY
Capital : 4 000 euros
Gérance : Madame Suzanne NEWMAN demeurant 89 Route buissonnière 58500ARMES,Madame Marie-Line PROU demeurant 25 Rue de la fonderie 44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE,Madame Agnès REQUIER demeurant 8 Rue 20 juillet 1944-le paumier 89480 CRAIN Monsieur Jean-Christophe YDIER demeurant 27 ruelle du Jardin Brugière 58500 CLAMECY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS
Pour avis.

AL24016146

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 05 novembre 2024 à DEVAY, il a été constitué une SASU aux caractéristiques suivantes :
Dénomination : L'UNIQUE
Siège Social : 42, route de Genève à 58300 DEVAY
Capital : 5.000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation
Objet : La création et l'exploitation par tous moyens d'un fonds de commerce de bar, café, brasserie, restaurant ; Toutes activités de restauration rapide sur place ou à emporter, sédentaire ou ambulante, de type snack, glaces, boissons ; Toutes activités de traiteur, cuisine à domicile, cours de cuisine et organisation d'évènements dans les lieux privés ou sur la voie publique sous réserve des autorisations administratives appropriées.
Présidence : M. Jérémie LAVIOLETTE, demeurant 3, route des Policards à 18140 JUSSY-LE-CHAUDRIER
Immatriculation au R.C.S. de NEVERS
Pour avis, la Présidence

AL24016187

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 05.11.2024, constitution de la Société par Actions Simplifiée :
GLAME IMMO.
Capital social : 10 000 euros
Siège social : 22 Bis, route de Marcé - 58180 MARZY
Objet : - La propriété, l'acquisition, la jouissance, l'administration et la gestion,notamment par location ou autrement, de tous biens immeubles, de tous droits immobiliers,tous biens mobiliers et de participations dans toutes sociétés.
Président : Monsieur Guillaume CRAPART demeurant 22 Bis, route de Marcé –58180 MARZY.
Directeur général : Madame Emmanuelle CRAPART demeurant 22 Bis, route deMarcé – 58180 MARZY.
Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Clauses d'agrément : sauf en cas d'associé unique (cession libre), les transmissions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés donné à la majorité de plus des deux tiers des actions ayant le droit de vote.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.
Pour avis

AL24016181

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 13/05/2024, il a été constitué une SARL
Dénomination :
SARL THUFA
Siège Social : 44 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE 58000 NEVERS
Capital : 1000 €
Objet social : Exploitation, gestion, vente, achat de tout fonds de commerce, café, hôtel, restaurant, plats et vin à emporter, jeux, import export de produits non périssables.
Durée : 99 ans
Gérance : M. Barek Zaher clos de la source 92380 GARCHES
Immatriculation au RCS de NEVERS

AL24016191

AVIS DE CONSTITUTION

Par statuts en date du 05/11/24, avec effet au 01/01/25, est constituée la Société avec les caractéristiques suivantes :
FORME : Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
DENOMINATION : BONNOT AURORE
CAPITAL : 500 euros
SIEGE : 75, rue de Nièvre à NEVERS (58000)
OBJET : L'exercice de la profession de décoratrice d'intérieur et de designer, incluant la conception, la réalisation et la supervision de projets de décoration et de design d'intérieur. Elle pourra également procéder à l'achat - revente de mobilier et d'objets de décoration. L'exercice de la profession de mandataire immobilier, incluant la gestion, la location, l'achat et la vente de biens immobiliers ;Toutes opérations industrielles,commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement ; La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location Gérance.
DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation.
GERANTE : Madame Aurore, Marie-Aude BONNOT, née MARTIN le 5 avril 1978 à MOULINS (03), demeurant 25, boulevard Victor Hugo à NEVERS (58000)
Mention sera faite RCS NEVERS.

AL24016217

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 31/10/2024, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée : HMTL
Objet social : Acquisition d'immeubles et l'exploitation par bail
Siège social : Route de pressures 58500 CLAMECY
Capital : 1 000 euros
Gérance : Hervé GAGNARD demeurant 4 Lotissement des charmilles 58500 BILLY SUR OISY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS
Pour avis.

AL24016230

YONNE

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI DE L'ETOILE
SCI au capital de 500 €
Siège social
15 Grande Rue
89510 ETIGNY
853 307 718 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 08/12/2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 15 Grande Rue, 89510 ETIGNY à Route de Passy ZI de Véron 89510 VERON à compter du 08/12/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SENS.
Pour avis
La Gérance

AL24015969

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

ALLIANCE TAXI 89
SAS au capital de 500 euros
Siège social
35 Rue Carnot
89500 VILLENEUVE SUR YONNE
954 039 681 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 01/10/2024, l'AGE des associés de la SAS ALLIANCE TAXI 89 a décidé de transférer le siège social du 35 Rue Carnot,89500 VILLENEUVE SUR YONNE au 14 Rue Langlois Bruant 89500 VILLENEUVE SUR YONNE à compter du 01/10/2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
POUR AVIS
Le Président

AL24016041

S.J.B. Société d'Avocats

MODIFICATIONS DES STATUTS

ENTREPRISE GARRAUT
Société par actions simplifiée
Au capital de 9 860 euros
porté à 2 360 €
Siège social : 16 Rue du Moulin-PIEN
89470 SOUGERES SUR SINOTTE
448 263 871 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 16/09/2024 a décidé de réduire le capital social de 7 500 € pour le ramener de 9 860€ à 2 360 € par voie de rachat et d'annulation de 375 actions.
Le Président, par délibération en date du 21/10/2024, a constaté que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date.
Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : Le capital social est fixé à neuf mille huit cent soixante euros (9 860 €)
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à deux mille trois cent soixante euros (2 360 €).
Aux termes d'une décision du Président date du 21/10/2024, il résulte que :
Monsieur Roland GARRAUT, demeurant 16 Rue du Moulin – PIEN – 89470 SOUGERES SURSINOTTE a démissionné de ses fonctions de Directeur Général, à compter du 21/10/2024.

AL24016086

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

S.N.C. DU CONTREBANDIER
Société en nom collectif
Au capital de 2.000 €
Siège social : 24 RUE CALMETTE
89100 SAINT CLEMENT
Numéro SIREN : R.C.S 500 039 904 SENS

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 septembre 2024, il a été décidé d'adjoindre à l'objet social actuel, les activités de prestations de plomberie, chauffage, électricité. L'article 2 des statuts a été modifié, en conséquence. Il a été pris acte de modifier la dénomination sociale à compter du 15 septembre 2024 pour B.P Services. L'article 3 des statuts a été modifié, en conséquence
Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de SENS Pour avis et mention.

AL24016117

LDS GROUPE

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

S.A.S. PAYSAGES ET ENVIRONNEMENT
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social :
15 Rue De Sormery Boulay
89570 NEUVY-SAUTOUR
Transféré 1 rue d'Alsace
89250 CHEMILLY SUR YONNE
881 880 769 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 4 novembre2024, l'Associée Unique a décidé de transférer le siège social 15 Rue De Sormery Boulay, 89570 NEUVY-SAUTOUR au 1 rue d'Alsace 89250 CHEMILLY SUR YONNE à compter du 4 novembre 2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
POUR AVIS
Le Président

AL24016161

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 31/10/2024, l'AGE de la SCI DE GRAVEREAU, Société Civile Immobilière au capital de 1000 euros, siège social 32 rue Savinien Lapointe, 89100 SENS, 912 759 461 RCS SENS, a décidé de transférer le siège social du 32 RUE SAVINIEN LAPOINTE, 89100 SENS au 26 et 26 bis avenue Pierre de Coubertin, 89100 SENS à compter du 31/10/2024, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

AL24016162

FIDUCIAL SOFIRAL Avocats

NON DISSOLUTION

AUXERRE MATERIEL MEDICAL
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social :
PEPINIERE D'ENTREPRISES DE L'AUXERROIS
105 rue des Mignottes
CS 20259
89005 AUXERRE CEDEX
919 550 434 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 26 juin 2024, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
Le Président

AL24016166

DÉMISSION DE GÉRANT

EARL DES ÉPINETTES
Exploitation Agricole
A Responsabilité Limitée
A capital variable
Au capital plancher de 7 622,45 euros
Siège social : la Champagne
89150 SAINT VALÉRIEN
414 760 595 RCS SENS

L'assemblée générale extraordinaire du 1er août 2024 a pris acte de la démission de M. Thierry MATIGNON de ses fonctions de gérant.
Pour avis, la gérance.

AL24016172

DÉMISSION DE GÉRANT

TED
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 350 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : LE DONJON
89240 BEAUVOIR
538 415 589 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du31/08/2024, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Marina DEVILAINE de ses fonctions de gérant à compter du 31/08/2024 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Pour avis, la Gérance

AL24016174

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI CADET ROUSSEL
Société Civile au capital de 100 €
Ancien siège social : 2, Avenue Saint Just - 58000 NEVERS
Nouveau siège social : 4 bis, rue Soufflot - 89000 AUXERRE
835 372 988 RCS NEVERS

Co-gérants : Mme Aurore GIROD dt à CHARBUY (89) - 18, Route des Etangs et M. Thierry TOTAL dt à MONETEAU (89) - 2, Rue de Chemilly
Objet social : Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers
Durée : 99 ans à compter du 13/02/2018
Apports en numéraire : 100 €
Aux termes d'un acte ssp du 24/10/2024, les associés ont décidé à compter du même jour :
- de transférer le siège social de NEVERS (58) - 2, Avenue Saint Just à AUXERRE (89) - 4 bis, rue Soufflot, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,
- de nommer Mme Aurore GIROD dt à CHARBUY (89) - 18, Route des Etangs et M. Thierry TOTAL dt à MONETEAU (89) - 2, Rue de Chemilly aux fonctions de cogérants de la société en remplacement de M. André WAGNER démissionnaire.
La société sera désormais immatriculée au RCS d'AUXERRE.
Pour avis
Les co-gérants

AL24016189

MODIFICATIONS DES STATUTS

EARL CHAMBON
Exploitation Agricole
A Responsabilité Limitée
Au capital de 90 075,00 euros
Siège social
27 rue Pasteur
89400 CHENY
324 021 427 RCS AUXERRE

Aux termes du procès-verbal de l'associée unique du 17 octobre 2024, il a été décidé
D'ajouter à l'objet social de la société, et à titre secondaire, l'activité de production et de commercialisation d'électricité d'origine photovoltaïque dont les installations sont fixées ou intégrées à ses bâtiments
De proroger la société d'une durée de 90 ans,reportant ainsi son terme au 31 mars 2122
Pour avis
La gérance

AL24016195

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

MULTISERVICE BASSOU
SARL à associé unique
Au capital de 10 000 €
Siège social : BASSOU (89400)
90 bis Grande Rue
900 023 276 RCS SENS

DAU du 28.07.2024 : Transfert du siège social à PARIS (75011), 102 C rue Amelot, à compter de ce jour.
Radiation au RCS de SENS et ré immatriculation au RCS de PARIS.
Modification corrélative des statuts.

AL24016196

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP en date à ETAIS LA SAUVIN du 22/10/2024, enregistré au Service des Impôts DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT D'AUXERRE 1, le 06/11/2024, Dossier 2024 00036439 référence 8904P01 2024 A 01531,
M. Dominique SCHELSTRAETE, demeurant 7 rue des Marottes 89480 ETAIS LA SAUVIN, exerçant en entreprise individuelle sous l'enseigne « LE PARTAGE » 14 route de la Gare 89480 ETAIS LA SAUVIN sous le n° siret 383 655 172 00039,
A CEDE à la SARL BISTRO LE PARTAGE, au capital de 2 000 €, ayant son siège social 14 route de la Gare 89480 ETAIS LA SAUVIN, immatriculée au RCS AUXERRE n° 933 216 426, représentée par sa gérante Mme Laurence DESNOYERS,
Un fonds de commerce de bar restauration sis et exploité 14 route de la Gare 89480 ETAIS LA SAUVIN,moyennant le prix de 21 800 EUROS.
La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 22/10/2024.
L'acquéreur est immatriculé au RCS de AUXERRE. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et,pour toutes correspondances, à l'adresse du fonds cédé 14 route de la Gare 89480 ETAIS LA SAUVAIN.
Pour avis

AL24016235

// ADDITIF-RECTIFICATIF

FIDUCIAL SOFIRAL Avocats

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce référence ALP01076723 parue dans TERRES DE BOURGOGNE, le 08/11/2024 concernant la société **APIS**, lire «Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AUXERRE du 24 octobre 2024» en lieu et place de «Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AUXERRE du 23 octobre 2024».

AL24016114

FIDUCIAL SOFIRAL Avocats

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce référence ALP01064710 parue dans Terres de Bourgogne, le 18/10/2024 concernant la société **TAXIS ANGELE**, lire
Objet social : L'activité de taxis
En lieu et place de
Objet social : L'activité de transports et notamment le transport de voyageurs et de malade assis par taxis, le transport scolaire, le transport de colis et la messagerie, le transport public routier de personne au moyen d'un seul véhicule n'excédant pas neuf places ou d'un véhicule de taxi.

AL24016164

RECTIFICATIF

Transfert Siège AD MOTOR'S
RC Auxerre 887 641 330
Rectificatif annonce légale Terres de Bourgogne N°AL24016150 parue le 08/11/2024.
Le RCS mentionné à l'annonce aurait dû être RCS Auxerre 887 641 330

AL24016225

// ENQUÊTE PUBLIQUE

Préfet de l'Yonne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Sur le territoire des communes
D'ANNAY-SUR-SEREIN et de MÔLAY

Le public est averti qu'en exécution : - du code de l'environnement, - du code de l'urbanisme, - de l'arrêté n° PREF-SGAD-BE-2024-0226 du 18 octobre 2024
une enquête publique relative à la demande de deux permis de construire pour la réalisation d'un parc photovoltaïque au sol d'une emprise de 32,79ha et d'une puissance totale de26,21 MWc sur le territoire des communes d'ANNAY-SUR-SEREIN et de MÔLAY, déposée par la SAS Centrale Solaire du Bois de l'Affichot (groupe NEOEN), **sera ouverte à la mairie d'ANNAY-SUR-SEREIN et de MÔLAY, du mardi 12 novembre 2024 (9h) au jeudi 12 décembre 2024 (17 h)**, soit une durée de 31jours consécutifs.
Sont désignés Monsieur Jean-Paul MONTMAYEUL, Inspecteur central des douanes à la retraite, en qualité de commissaire enquêteur titulaire, et Madame Catherine SEMBLAT,Collaboratrice dans une entreprise artisanale, en qualité de commissaire enquêtrice suppléante, pour diligenter l'enquête.
Le dossier de demande des deux permis de construire(comprenant une étude d'impact), une attestation de l'avis de l'Autorité environnementale et le registre d'enquête sera déposé pendant toute la durée de l'enquête, du mardi 12novembre 2024 (9 h) au jeudi 12 décembre 2024 (17 h), à la mairie d'ANNAY-SUR-SEREIN et de MÔLAY, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture.
Le dossier complet pourra également être consulté sur le site internet des services de l'État **www.yonne.gouv.fr** (Onglet Actions de l'État, Rubriques Environnement /Photovoltaïque / Enquêtes publiques), ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public du 12 novembre 2024au 12 décembre 2024 à la préfecture de l'Yonne à Auxerre(Bureau de l'environnement) de 9 h à 12 h et de 14 h à 16h30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.14 ou au 03.86.72.79.89.
Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :
- soit par voie électronique, à l'adresse e-mail suivante :
pref-pv-annay-molay@yonne.gouv.fr
(Les observations et propositions éventuelles transmises à cette adresse e-mail seront consultables sur le site internet des services de l'État et donc visibles par tous).
- soit par écrit :
- sur le registre « papier » déposé à la mairie d'ANNAY-SUR-SEREIN (89310), 2 Grande Rue ou à la mairie de MÔLAY (89310), 8 Grande Rue
ou
- courrier adressé à la mairie d'ANNAY-SUR-SEREIN (siège de l'enquête), à l'attention du commissaire enquêteur.
Indépendamment des dispositions ci-dessus, le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions éventuelles du public, qui seront également consignées dans le procès-verbal,
à la mairie d'ANNAY-SUR-SEREIN :
mardi 12 novembre 2024 de 9 h à 12 h,
jeudi 12 décembre 2024 de 14 h à 17 h.
à la mairie de MÔLAY :
samedi 23 novembre 2024 de 9 h à 12 h,
jeudi 5 décembre 2024 de 14 h à 17 h.
A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport à la préfecture de l'Yonne ou en mairie d'ANNAY-SUR-SEREIN et de MÔLAY, ainsi que du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées du commissaire enquêteur. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site internet des services de l'État dans l'Yonne.
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera la délivrance, assortie du respect de prescriptions, ou le refus des permis de construire.
Des informations complémentaires sur le projet peuvent être demandées auprès de Monsieur Pierre CORONEL, responsable du projet pour la SAS Centrale Solaire du Bois de l'Affichot (NEOEN) - 52 rue Servient - 69003 LYON - email :pierre.coronel@neoen.com - Tel : 06.99.60.75.40.

AL24015927

Préfet de l'Yonne

ENQUÊTE PUBLIQUE

SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE MAILLY-LA-VILLE

Le public est averti qu'en exécution : - du code de l'environnement, - du code de l'urbanisme, - de l'arrêté n° PREF-SGAD-BE-2024-0225 du 18 octobre 2024
une enquête publique relative à la demande d'un permis de construire pour la réalisation d'un parc photovoltaïque au sol d'une emprise

ANNONCES LÉGALES

de 10 ha et d'une puissance totale de 7,177 MWc sur le territoire de la commune de MAILLY-LA-VILLE, déposée par la SAS Le Petit Thureau (Groupe RENNER Énergies France), **sera ouverte du mercredi 13 novembre 2024 (9 h) au vendredi 13 décembre 2024 (17h)**, soit une durée de 31 jours consécutifs, à la mairie de MAILLY-LA-VILLE.
Sont désignés Madame Catherine SEMBLAT, en qualité de commissaire enquêtrice titulaire, et Monsieur Jean-Paul MONTMAYEUL, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.
Le dossier de demande d'un permis de construire (comprenant une étude d'impact), une attestation de l'avis de l'Autorité environnementale et le registre d'enquête seront déposés pendant toute la durée de l'enquête du **13 novembre 2024 (9 h) au 13 décembre 2024 (17 h) à la mairie de MAILLY-LA-VILLE**, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.
Le dossier complet pourra également être consulté sur le site internet des services de l'État **www.yonne.gouv.fr** (Onglet Actions de l'État, Rubriques Environnement / Photovoltaïque / Enquêtes publiques), ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public du 13 novembre 2024 au 13décembre 2024à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'Environnement) de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.14ou au 03.86.72.79.89.
Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :
• soit par voie électronique, à l'adresse e-mail suivante :
pref-pv-maillylaville@yonne.gouv.fr
(Les observations et propositions éventuelles transmises à cette adresse e-mail seront consultables sur le site internet des services de l'État et donc visibles par tous).
• soit par écrit :
- sur le registre « papier » déposé à la mairie de MAILLY-LA-VILLE (89270), 37rue Camélinat ou
- courrier adressé à la mairie de MAILLY-LA-VILLE (siège de l'enquête), à l'attention de la commissaire enquêtrice.
Indépendamment des dispositions ci-dessus,la commissaire enquêtrice recevra les observations et propositions éventuelles du public, qui seront également consignées dans le procès-verbal,
à la mairie de MAILLY-LA-VILLE, les :
mercredi 13 novembre 2024 de 9 h à 12 h,
lundi 25 novembre 2024 de 14h à 17h,
vendredi 13 décembre 2024 de 14 h à 17 h.
A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport à la Préfecture de l'Yonne, à la mairie de MAILLY-LA-VILLE, ainsi que du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées de la commissaire enquêtrice. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site internet des services de l'État dans l'Yonne.
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera la délivrance, assortie du respect de prescriptions, ou le refus des permis deconstruire.Des informations complémentaires sur le projet peuvent être demandées auprès de Monsieur Alban ROQUETON, responsable du projet pour la SAS Le Petit Thureau (Groupe RENNER Énergies France) – 26-28 rue Buirette – 51100REIMS – email : a-roqueton@renner-energies.com - Tel : 06.18.38.01.94

AL24015941

// VENTE AUX ENCHÈRES

VENTE AUX ENCHÈRES

L'adjudication aura lieu le vendredi 20 décembre 2024 à 14h.
Au Tribunal Judiciaire d'AUXERRE (89), Place du Palais de Justice
EN UN SEUL LOT
Dans un ensemble immobilier sis à TONNERRE (89700) 6 rue du Maréchal Delattre de Tassigny Cadastrés section XG n° 16, lieudit « rue du Maréchal Delattre de Tassigny » pour 01a 13ca.
LOT NUMÉRO HUIT (8) : Un APPARTEMENT de 40,60 m², au 1er étage à droite sur le palier comprenant : couloir, séjour, WC, chambre, cuisine, salle d'eau. (loué)
LOT NUMÉRO DOUZE (12) : Une CAVE, au sous-sol. (loué)
LOT NUMÉRO QUATORZE (14) : Un GARAGE, au sous-sol. (Occupé)
LOT NUMÉRO SEIZE (16) : Une BUANDERIE, au sous-sol. (loué)
Cette vente a lieu à la requête de la BNP PARIBAS, Société Anonyme au capital de 2 346 833 778,00 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le N° 662 042 449 dont le siège social est 16 Boulevard des Italiens à (75009) PARIS, agissant poursuites et diligences de son Directeur Général domicilié en cette qualité audit siège, ayant pour Avocat Maître Alain THUAULT, Avocat au Barreau d'AUXERRE.
MISE À PRIX : 15.000 EUROS (QUINZE MILLE EUROS)
Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire d'AUXERRE.
CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre
Fait et rédigé à AUXERRE, le 28 octobre 2024, par l'avocat poursuivant, Signé Maître Alain THUAULT
S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :
-À Maître Alain THUAULT, Membre de la SCP THUAULT FERRARIS CORNU, Avocat au Barreau d'AUXERRE, 2 rue de la Banque – 89000 AUXERRE, TEL. 03.86.72.09.80, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de la vente.
-À Maître Johanna GUILHEM, Avocat au Barreau de PARIS, 80 bis boulevard de Picpus – Escalier A – 75012 PARIS, TEL. 01.55.04.83.33.
-Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'AUXERRE, où le cahier des conditions de la vente est déposé (N° RG 24/00018).
-Sur les lieux pour visiter, le lundi 9 décembre 2024 de 15h15 à 16h15
-Sur Internet : www.vench.fr

AL24016171

VENTE AUX ENCHÈRES

L'adjudication aura lieu le vendredi 20 décembre 2024 à 14h. Au Tribunal Judiciaire d'AUXERRE (89), Place du Palais de Justice
EN UN SEUL LOT Un immeuble sis à TONNERRE (89700) 185 B rue du Général Campenon
Cadastré section AK n° 15, lieudit « rue du Général Campenon » pour 02a 82ca.
Un IMMEUBLE de 198,55 m² comprenant :
Au premier étage :
- Un APPARTEMENT n°2 - F3 comprenant : entrée, cuisine, séjour, couloir, WC, salle de bains, deux chambres, débarras. (Loué)
- un STUDIO n°1 comprenant : entrée, WC/salle d'eau, séjour, cuisine. (Loué)
Au deuxième étage :
- Un APPARTEMENT n°3 - F4 comprenant : entrée, séjour, cuisine, couloir, WC, salle de bains, trois chambres. (Loué) - un STUDIO n°4 comprenant : entrée, salle d'eau/WC, séjour, cuisine. (Loué)
Au rez-de-chaussée : SIX GARAGES
Cette vente a lieu à la requête de la BNP PARIBAS, Société Anonyme au capital de 2 346 833 778,00 €, immatriculée sous le N° 662 042 449 au RCS de PARIS dont le siège social est à PARIS (75009) 16 Boulevard des Italiens, agissant poursuites et diligences de son Directeur Général domicilié en cette qualité audit siège, ayant pour Avocat Maître Alain THUAULT, Avocat au Barreau d'AUXERRE.
MISE À PRIX : 60.000 EUROS (SOIXANTE MILLE EUROS)
Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire d'AUXERRE.
CONSIGNATION : 6.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre Fait et rédigé à AUXERRE, le 28 octobre 2024, par l'avocat poursuivant, Signé Maître Alain THUAULT
S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :
- À Maître Alain THUAULT, Membre de la SCP THUAULT FERRARIS CORNU, Avocat au Barreau d'AUXERRE, 2 rue de la Banque – 89000 AUXERRE, TEL. 03.86.72.09.80, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de la vente.
- À Maître Johanna GUILHEM, Avocat au Barreau de PARIS, 80 bis boulevard de Picpus – Escalier A – 75012 PARIS, TEL. 01.55.04.83.33.
- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'AUXERRE, où le cahier des conditions de la vente est déposé (N° RG 24/00019). 4/
- Sur les lieux pour visiter, le lundi 9 décembre 2024 de 14h00 à 15h00
- Sur Internet : www.vench.fr

AL24016177

// DIVERS

UNION DE COOPERATIVES AGRICOLES A CAPITAL VARIABLE FERMES BIO.COOP
Siège social :
Sentier de la Fontaine
89310 NITRY
RCS 804 071 533 AUXERRE
Agrément 12368

CONVOCATION DES ADHÉRENTS ET DES COMMISSAIRES AUX COMPTES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 6 décembre 2024
A 10h00
Lieu-dit La mare du bois, Haudricourt (76 390)
ORDRE DU JOUR
Exercice du 01 juillet 2023 au 30 juin 2024
- Approbation du procès-verbal de l'AGO du 15 décembre 2023,
- Rapport moral et financier du conseil d'administration, bilan et compte de résultat, rapport du commissaire aux comptes et approbation des comptes,
- Quitus de gestion aux administrateurs,
- Affectation du résultat,
- Approbation des conventions réglementées,
- Élection d'un administrateur,
- Variation du capital social,
- Fixation de l'allocation de gestion et de formation du conseil d'administration,
- Pouvoirs pour les formalités.
Les associés ont la faculté, à partir du quinzième jour précédant la date de cette assemblée, de prendre connaissance au siège de l'union des documents suivants :
- Comptes annuels,
- Rapport aux associés du conseil d'administration,
- Texte des résolutions proposées,
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels,
- Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

AL24016185

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, de louer, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
MONETEAU – terre - 2 ha 31 a 22 ca - 'LES VIGNES DES CAILLOUX' : AT – 0201 – zonage : zone A du PLUi.
PERCENEIGE – bois taillis - 41 a 00 ca - 'VIGNES MORTES' : E – 0181 – zonage : RNU
SEIGNELAY – terre et bois-taillis - 14 a 80 ca - 'LES USAGES' : C - 0708 - 'SIMONNOT' : ZH - 0520 – zonage : zones A et N du PLU
CHAUMOT – Terre - location par le biais d'un bail SAFER d'une durée de 6 ans à compter rétroactivement du 01/11/2024 – 5 ha 00 a 00 ca - 'MARDELLE DES GUIGNIERS' : ZH - 0026 - 'LA MALADRIE' : ZI – 0006 – 0007 – Zonage: zone A du PLU.
EGRISELLES LE BOCAGE - Terre - location par le biais d'un bail SAFER d'une durée de 6 ans à compter rétroactivement du 01/11/2024 – 18 ha 00 a 34 ca - 'LA VALLEE DES RIVAUX' : YN – 0021 – 0022 – 0023 - 0219 - 'PLAINE DES HULINS' : YR - 0015 - 'LES BOUCHURES' : YS – 0035 – 0139 – zonage : zone N du PLU.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 02/12/2024 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL24016246

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/11/2024 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sàrl à associé unique SDK NRJ 8 ter impasse des Vergers 89470 Monéteau. RCS Auxerre 840894893. CIP 4444.

AL24016199

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/11/2024 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sàrl à associé unique A.S AUTO 29 Rue de l'Ile Chamond 89250 Gurgy. RCS Auxerre 820155521. CIP 4757.

AL24016200

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/11/2024 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de Madame Carole Eva HIPPOLYTE Puits des Courson 9, Rue des Murs 89800 SAINT CYR LES COLONS. RCS Auxerre 521518449. CIP 4758.

AL24016201

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/11/2024 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la SAS à associé unique MONSIEUR RENOVATION 11 rue des Violettes 89380 Appoigny. RCS Auxerre 880925870. CIP 4759.

AL24016202

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/11/2024 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la SAS AUTO ECOLE LIBERTE 11 place Clermont Tonnerre 89160 Ancy le Franc. RCS Auxerre 832733042. CIP 4766.

AL24016203

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/11/2024 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la SAS à associé unique C.G.L.D. 19 rue du Pont 89400 Cheny. RCS Auxerre 948160932. CIP 4768.

AL24016204

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/11/2024 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sàrl MISS ELEGANCE 36 Rue des Alouettes 89470 Monéteau. RCS Auxerre 832322986. CIP 4769.

AL24016206

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/11/2024 arrêtant le plan de redressement sur 10 ans de la SAS L.TRAILERS 1 Rue Jean Bertin 89600 Saint-Florentin (négoce de véhicules). RCS Auxerre 842512857. CIP 4682. Commissaire au plan : la SELARL BCM en la personne de Me ALBERTINI Rond Point Foch 1 avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre.

AL24016207

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/11/2024 prononçant la réouverture de la procédure de Liquidation Judiciaire et décidant de faire application des dispositions de la liquidation judiciaire simplifiée au profit de la Sàrl AO EVENT'S 59 rue du Moulin du Président 89000 Auxerre (prestation de services). RCS Auxerre 882393978. CIP 4672. Liquidateur : la SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 12 Boulevard Davout 89000 Auxerre.

AL24016209

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/11/2024 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la SAS à associé unique GREGE 40 Route de Vézelay 89460 Bazarnes (fabrication de cravates). RCS Auxerre 789962057. CIP 4841. Date de cessation des paiements : 04/05/2023. Administrateur judiciaire : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, la SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL24016210

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/11/2024 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la SAS à associé unique LA CAILLE 10 Rue de la Gare 89600 Vergigny (restaurant). RCS Auxerre 849738752. CIP 4840. Date de cessation des paiements : 04/05/2023. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : la SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL24016211

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/11/2024 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la SAS LA BONNE ETOILE Centre Commercial Auchan, 25 rue du Général Leclerc 89200 Avallon (presse, jeux). RCS Auxerre 828713669. CIP 4843. Date de cessation des paiements : 04/11/2024 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL24016212

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/11/2024 prononçant la résolution du plan et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de la Sàrl TRUST BARBER SHOP 4 Quai de la République, 89000 Auxerre (coiffure, barbier). RCS Auxerre 877618199. CIP 4842. Date de cessation des paiements : 04/11/2024 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire, la SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 12 Boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL24016213

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/11/2024 prononçant une mesure de faillite personnelle emportant interdiction de diriger, gérer, administrer ou contrôler, directement ou indirectement, toute entreprise commerciale ou artisanale, toute exploitation agricole et toute personne morale pour une durée de 5 ans à l'encontre de Monsieur Thomas Mickaël de ABREU en sa qualité de Président de la SAS T.D.A CONCEPT ENERGIE 6 Rue Léon Bourgeois 89000 Auxerre (RCS Auxerre 814852018). CIP 4478.

AL24016214

Jugement du Tribunal de Commerce de LILLE-MÉTROPOLE en date du 30/10/2024 arrêtant le plan de sauvegarde pour une durée de 2 ans au profit de la SAS à associé unique PROMOTION DU PRET A PORTER PPP 7 rue du Temple 89000 Auxerre (commerce de détail d'articles d'habillement). RCS LILLE METROPOLE 477.280.846 Commissaires au plan : la SELARL FHB prise en la personne de Me BOURBOULOUX Helene 176 Avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine, et la SELAS BMA ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES prise en la personne de Maître MIQUEL Laurent 119 rue Jacquemars Giélée 59000 Lille.

AL24016221

Jugement du Tribunal de Commerce de BOBIGNY en date du 31/10/2024 arrêtant le plan de redressement pour une durée de 13 ans au profit de la Sàrl SM BELLEVILLE 13 Place Charles Surugue 89000 Auxerre (prêt à porter enfants) RCS PARIS 350645164. . Commissaires au plan : la SELARL AJ Associés en la personne de Me Nicolas DESHAYES, 46 Promenade Jean Rostand, 93000 BOBIGNY et la SELARLU Bally M.J. 69 Rue d'Anjou 93000 Bobigny.

AL24016222

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

LA CIVETTE
Société en nom collectif en liquidation
Au capital de 48 783,69 euros
Siège social
83 Rue de la République
89100 SENS
Siège de liquidation
22 Rue du Haut de l'Echelotte
89100 PARON
706 780 194 RCS SENS

L'AGE réunie le 15/10/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Jean-Pierre COLSON, demeurant 22 Rue du Haut de l'Echelotte 89100 PARON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 22 Rue du Haut de l'Echelotte 89100 PARON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24015970

DISSOLUTION ANTICIPÉE

ALTITUDE CONSEILS
Société par actions simplifiée
En liquidation
Au capital de 7500 euros
Siège social et de liquidation
34 rue Haute
89100 GRON
439 646 977 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 31/08/2024, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Francis SARLIN, demeurant 34 Rue Haute, 89100 GRON, ancien Président de la Société, a été nommé en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 34 Rue Haute 89100 GRON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24016000

Terres de Bourgogne Annonces légales 03 80 78 90 42

FIDUCIAL SOFIRAL Avocats

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LE CHAPEAU ROUGE
Société à Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 100 000 euros
Siège : 16 place Vauban
89200 AVALLON
Siège de liquidation : 17 rue des sources
89200 SAUVIGNY LE BOIS
482 635 687 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale réunie le 23 juillet 2024 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame France CALMUS, demeurant 17 rue des Sources 89200 SAUVIGNY LE BOIS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 30 juin 2024.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24016165

DISSOLUTION ANTICIPÉE

MONVA
SCI au capital de 1000 €
Siège Social : 36 place Victor Hugo
89100 SENS
488758136 RCS de SENS

Par AGE du 06/11/2024, il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 06/11/2024.
M. VANACKERE Olivier 2 ter Chemin des Violettes 89100 ROSOY a été nommé liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé chez le liquidateur
Mention au RCS de SENS

AL24016218

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 31 octobre 2024, à ORMOY.
Dénomination : SCI CAMU DE LA TOUR.
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 23 rue de la grande croix, 89400 Ormoy.
Objet : - L'acquisition d'un ou plusieurs immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location meublée ou autrement desdits immeubles et de tous immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros
Cession de parts et agrément : Libre entre associés.
Gérant : Monsieur Stéphane CAMU, demeurant 23 rue de la grande croix, 89400 Ormoy
La société sera immatriculée au RCS auxerre.
Pour avis.le gérant

AL24016147

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 01 OCTOBRE 2024, il a été constitué une SASU présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : « LMT »
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Capital : 3 000 €uros
Siège social : 19 AVENUE LUCIEN CORNET à SENS 89100
Objet social : La société a pour objet directement ou indirectement, en France et à l'étranger :
Le transport public routier de marchandises, de déménagement et/ou de locations de véhicules industriels avec conducteur au moyen de véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes de PMA ; Le transport routier de produits sanguins labiles, de produits d'origine humaines et personnes par tous moyens, y compris la location de véhicules avec ou sans chauffeur ; Le transport de médicaments et produits pharmaceutiques ; Toutes activités annexes ou connexes permettant la réalisation de l'objet social.
Début d'activité : 15 NOVEMBRE 2024
Durée : 99 années à compter de son immatriculation à la chambre de commerce et des sociétés
Présidence : MOHAMED SALHI, domicilié 17 rue de la Louptière à SENS 89100
Immatriculation : au registre du Commerce et des sociétés de SENS.
Le Président

AL24016182

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, d'une SARL dénommée GROUPEMENT ECO-RENOV 89 au capital de 6.500€, ayant son siège social à AUXERRE (89000) 32, rue de l'Ocrerie, ayant pour objet le pilotage, la coordination de travaux ; la conception de projet de travaux, l'ingénierie et la réalisation de plans ; le conseil et l'assistance aux associés dans le cadre de marchés publics et privés relatifs à la rénovation énergétique ; contribuer au développement du lien social par la facilitation de la mise en réseau des associés afin de répondre, en groupement ou non, aux marchés relatifs à la rénovation énergétique ; coordonner les associés dans l'attribution de marchés relatifs à la rénovation énergétique ; la réalisation de travaux en entreprise générale.
Le gérant est M. Didier MICHEL - 12, rue Sous-Murs 89000 AUXERRE.
Immatriculation au RCS d'AUXERRE.

AL24016163

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 31/10/2024, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :
FL BATIMENT
Objet social : Entreprise générale de bâtiment tous corps d'état, rénovation et aménagements intérieurs et extérieurs
Siège social :
2 D rue du clos 89140 Michery.
Capital : 20000 €
Durée : 99 ans
Président : Mme BOURDON-VIOLETTE Déborah, demeurant 2D rue du clos 89140 Michery
Directeurs Généraux : M. RONCO Fabrice, demeurant 9 chemin des acacias 89140 Michery
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une vois
Clause d'agrément : La cession des titres de capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés
Immatriculation au RCS de Sens

AL24016183

ETUDE DE MAÎTRE LOÏC DUBOIS
NOTAIRE ASSOCIÉ À DIGOIN
(SAÔNE ET LOIRE),
66 RUE BARTOLI

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Loïc DUBOIS, Notaire Associé Unique SELARL « Loïc DUBOIS Notaire », titulaire d'un Office Notarial 66, Rue Bartoli à DIGOIN (71160), le 16octobre 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes
Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement,l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Dénomination sociale : ANCELNY
Siège social à : BIERRY-LES-BELLES-FONTAINES (89420) 10 grande rue cidex 207 Chevigny le Désert.
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : CENT EUROS (100,00 EUR)
Les apports sont en numéraire. Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Le gérant est Madame Cécile TAVERNE demeurant 1186 route de Génelard 71420 OUDRY.
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de AUXERRE .
Pour avis. Le notaire.

AL24016192

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 6 novembre 2024, à auxerre.
Dénomination : MOON AUXERRE.
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
Siège social : 21 b rue du temple, 89000 Auxerre.
Objet : Restauration rapide.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 5000 euros
Cession d'actions et agrément : Libre entre associés.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales.Ont été nommés
Président : Monsieur Dylan BIGAUD 2 Allée de laroche 89000 Auxerre.
La société sera immatriculée au RCS d'Auxerre.
Pour avis
Le président

AL24016197

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Laurent TOPIN, notaire à MALIGNY, le 28 décembre 2023, a été constituée une société par actions simplifiée unipersonnelle dénommée «ANGELIQUE», siège social : LA CHAPELLE VAUPELTEIGNE (89800), 27 rue du Serein.
Capital social : SIX CENT MILLE EUROS (600.000,00 €) divisé en 6000 actions de CENT EUROS (100,00 €) chacune numérotées de 1 à 6.000.
Objet social : La prise de participation ou d'intérêts directs ou indirects dans toutes sociétés et entreprises, constituées ou à constituer, avec vocation de promouvoir et d'aider la réalisation de leurs objectifs économiques par toutes prestations de services spécifiques.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. AUXERRE
Cessions des actions : les cessions ou transmissions d'actions au profit des tiers sont soumises à l'agrément du président.
La présidence de la société est assurée par l'associée unique :
Madame Angélique Véronique BOUDIN, viticultrice, demeurant à LA CHAPELLE VAUPELTEIGNE (89800), 16 rue du Serein.
POUR INSERTION
ME TOPIN

AL24016232

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Laurent TOPIN, notaire à MALIGNY, le 28 décembre 2023, a été constituée une société par actions simplifiée unipersonnelle dénommée «BOUDIN VIRGINIE», siège social : LA CHAPELLE VAUPELTEIGNE (89800), 27 rue du Serein.
Capital : SIX CENT MILLE EUROS (600.000,00€) divisé en 6000 actions de CENT EUROS (100,00 €) chacune, numérotées de 1 à 6.000.
Objet social : La prise de participation ou d'intérêts directs ou indirects dans toutes sociétés et entreprises, constituées ou à constituer, avec vocation de promouvoir et d'aider la réalisation de leurs objectifs économiques par toutes prestations de services spécifiques.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. AUXERRE.
Cessions des actions : les cessions ou transmissions d'actions au profit des tiers sont soumises à l'agrément du président.
La présidence de la société est assurée par l'associée unique :
Madame Virginie Marie-Thérèse Marguerite BOUDIN, architecte d'intérieur, demeurant à MALIGNY (89800), 82 grande rue.
POUR INSERTION
ME TOPIN

AL24016233

Regardez-nous sur YouTube